

## la source. Pour faire valoir ses droits

Publié le 06 mars 2025 à 05h00



Alexis Oudjemia a apprécié l'aide apportée lors de cette journée. © Droits réservés

**Lundi**, dans la salle Pellicier à Orléans-La Source, l'Association régionale des pupilles de l'enseignement public (Arpep), a organisé une journée d'informations dédiée aux travailleurs des Établissements et services d'aide par le travail (Esat) de la région Centre-Val de Loire.

« L'objectif principal de cet événement était de permettre aux travailleurs en situation de handicap d'accéder aux mêmes droits que les travailleurs ordinaires », précise André Rembert, président de l'Arpep.

### Ateliers pratiques et ludiques

Cette journée, la deuxième de son genre, a rassemblé les sept Esat régionaux pour une série d'ateliers pratiques et ludiques. Parmi les thèmes abordés figuraient la validation des acquis d'expérience, la connaissance des droits et devoirs au travail, ainsi que le travail en équipe. Ces sessions visent à préparer les travailleurs à une insertion dans le milieu ordinaire de travail, tout en maintenant les passerelles entre les milieux protégés et ordinaires. Étaient aussi présents, l'Agence régionale de la Santé (ARS) et différents organismes de formations.

Les participants, essentiellement déficients cognitifs (handicap mental), faisaient preuve d'une grande implication et participaient activement aux ateliers, comme Alexis Oudjemia, qui a exprimé sa satisfaction : « J'ai appris à ouvrir mon compte formation car je peinais à le faire seul. »

Cette vidéo peut vous intéresser

Feed digiteka

**La République du Centre - Sports - "Le badminton, c'est une grande**



Pour Nordine Essalhi, directeur de l'Esat PEP 18, « cette deuxième édition est un moment de consolidation des ateliers, qui seront réutilisés tout au long de l'année dans nos établissements ». Anne du Peuty, directrice de l'offre médico-sociale à l'ARS, a souligné l'importance de telles initiatives : « Nous voulons promouvoir l'autodétermination et l'inclusion en milieu ordinaire, pour que les travailleurs prennent pleinement conscience de leurs capacités et de leurs droits. »